

Bulletin municipal

Mairie 19340 Monestier-Merlines

www.monestier-merlines.fr



Tèl: 05 55 94 33 61 ou 06 45 71 79 88 - Fax: 05 55 94 65 26, Courriel: m-m@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture Mairie : Ma, Me et Ve de 14h à 19h

La persévérance, c'est ce qui rend l'impossible possible, le possible probable et le probable réalisable... [Half Robert]

1. Congrés des Maires de France à Paris les 23, 24 et 25 novembre 2010



Salon des Maires



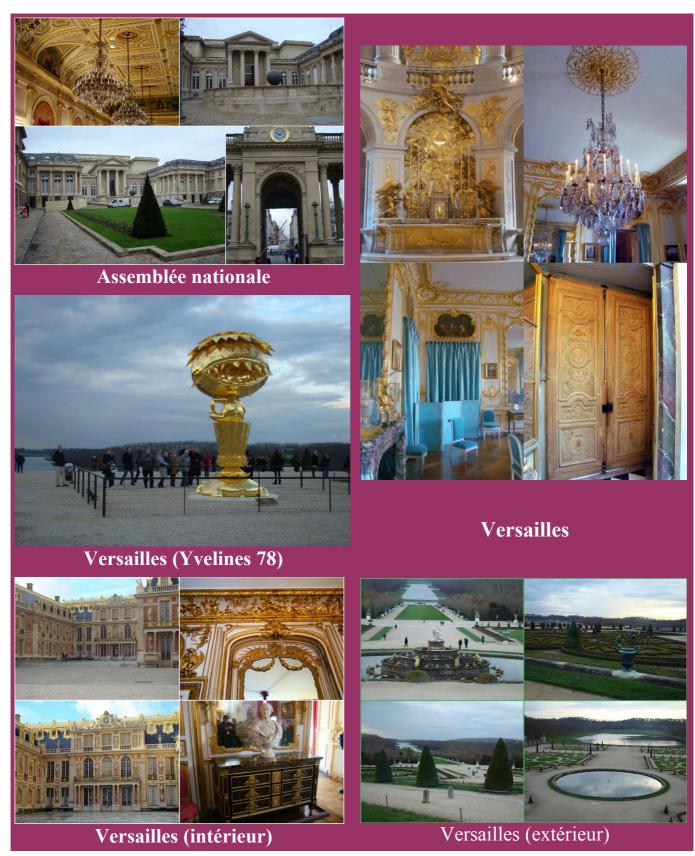
Salon des Maires (porte de Versailles)



Assemblée nationale avec notre député J.P Dupont



Assemblée nationale



Pour en savoir plus

Le château de Versailles fut la résidence des rois de France Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. Résidence royale, ce monument compte parmi les plus remarquables de France et du monde grâce à sa beauté ainsi que par les événements qui s'y déroulèrent.

Le château est constitué d'une succession d'éléments ayant une harmonie architecturale. Il s'étale sur 67 000 m² et compte plus de 2 000 pièces.

Le parc du château de Versailles s'étend sur 815 ha dont 93 ha de jardins. Il possède de nombreux éléments dont le petit et le grand Trianon, le hameau de la Reine, le grand et le petit Canal, une ménagerie et une orangerie. (source : site internet dont l'adresse est ci-dessus)



2. La neige perturbe et ralentit les travaux sur la Commune (Me 01/décembre/2010)



Une vue d'ensemble des nombreux travaux



Deux imposantes grues s'élèvent au CHPE



La mairie est couverte (ouf! Il était temps)



Les fenêtres et les portes arrivent 20/12/2010

(entreprise Bonnet Frères de Meymac)



La neige a fondu 10/12/2010



10/12/10

3. Le 5 décembre La Mairie est pavoisée aux couleurs nationales en hommage aux combattants d'Afrique du nord (voir Annexe1 Discours d'Alain Juppé Ministre de la défense)

4. Recensement militaire (Important pour les jeunes, le mois de leur seizième année et les 3 mois suivants). Communication du centre du service national de Limoges

Depuis le 1er Janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site www.mon.service.public.fr (en se créant un espace personnel)

Cette démarche doit s'effectuée le mois de leur seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

La mairie vous remettra une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver dans l'attente de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (ex-JAPD)

L'attestation de recensement vous sera réclamée pour l'inscription à la conduite accompagnée, ou tous examens et concours.



YAI IG ANG. JE ME GUIG FAIT

RECENSER, ET TOI ???

SG4

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact au

Centre du Service National 88, rue du pont St Martial 87000 LIMOGES

Téléphone: 05.55.12.69.71 ou 05.55.12.69.74

Mél : csn-hm.sga@defense.gouv.fr

Site internet: www.defense.gouv.fr rubrique JDC (Journée Défense et

Citoyenneté)

5.Noël 2010 chez Mme et M. Besse Jean-Louis (rose des vents). La Nativité illumine les yeux des usagers de la RD 1089



Merci à celles et ceux qui ont illuminé la commune pour les fêtes de fin d'année

6. Le repas de nos aînés, du CM et des personnalités invitées à l'Oasis,

pont du Chavanon chez Mme et M. Chiroux (Sam 11 dec 2010)



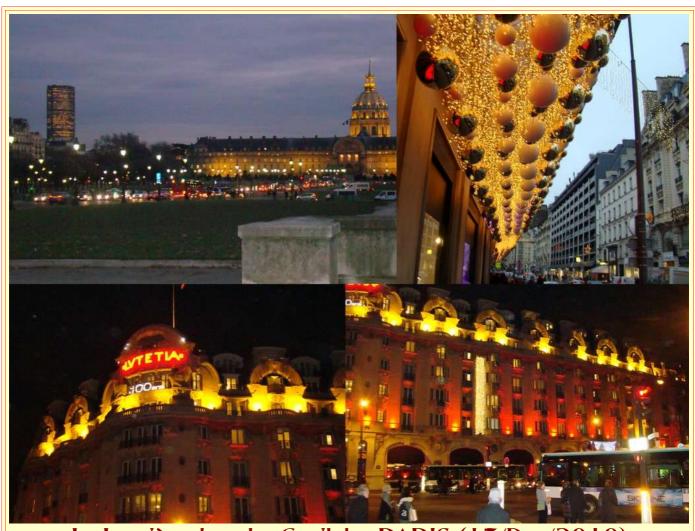
Repas des seniors au restaurant l'Oasis de Mme et M. Chiroux (43 convives)



On est finalement bien ici!



Meilleurs voeux 2011 à toutes et à tous



La Lumière de notre Capitale : PARIS (15/Dec/2010)



Les Champs Elysées à Paris
7/12



Meilleurs voeux 2011



Monestier-Merlines







ma, me, ve : 14h 19h

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal Mme la Sécrétaire de mairie

vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2011

http://www.monestier-merlines.fr

Mel: m-m@wanadoo.fr
Tel: 05 55 94 33 61
Fax: 05 55 94 65 26

Les Voeux du Conseil Municipal

7.Meilleure connaissance des conseillers municipaux : Marie-Elisabeth TINET



Babette ex MIle Dulac est née le 05/06/52

Son dynamisme, son dévouement et sa bonne humeur sont communicatives et participent activement à l'homogèneité et à l'efficacité du conseil municipal.

Maman de 2 grands enfants Hougo et Marina et grand-mère de 4 petits enfants. Elle est née en Auvergne, au Fraysse, dans le Puy de Dôme.

Elle travaille souvent la nuit au CHPE comme infirmière toujours fidèle au poste. Sa passion et son amour pour les animaux exotiques sont connus de nous tous. Elle participe à plusieurs commissions dont, entre autres, celle du comité syndical du syndicat intercommunal de l'Abeille, et celle de l'animation culturelle et sportive de la commune.

Elle accomplit une tâche délicate mais néanmoins nécessaire lors des décès survenus dans *la commune*. *GG*

Les travaux de la nouvelle Mairie (Alimentation en électricité)



L'entreprise CARRETO tente un fonçage en vain



sous la RD 1089 pour l'alimentation en électricité



Finalement alimentation en aérien (fèv 2011)



Portes et fenêtres (janv 2011)

Ils nous ont quittés

M. GENEIX Roger (Octobre 2009) Mme PRAULT (Novembre 2009) Mme AUBERT Marie Thérèse (Novembre 2010). M. Lucien MENUDET propriétaire d'une maison secondaire à Veyrières a été inhumé dans le cimetière d'Eygurande le mercredi 2 février 2011.

Condoléances aux familles

Ils sont arrivés chez les Gendarmes A89 : Peyramard Valentine (24/11/2010) et Leclercq Martin (13/02/2011). Félicitations aux Parents et voeux de prospérité aux bébés.

Important: Mme MOUGIN Sandrine assistante maternelle agrée et domiciliée 11 pavillon du vieux chêne, 19340 Monestier-Merlines tel : 06 63 01 99 81ou 05 55 95 24 50 vient d'obtenir un nouvel agrément du Conseil général de la Corrèze (31/01/2011) qui lui permet d'accueillir au maximum 2 enfants de 0 à 18 ans.

Dernière minute : La tome Limousine primée par une médaille de bronze à Paris (Concours agricole Salon de l'Agriculture fev 2011)

Elections cantonales : 20 et 27 mars 2011. Pensez aux procurations, si vous ne pouvez vous

déplacer. Votez est un devoir ! Liste électorale : 158 inscrits



Les travaux à la Cellette prospèrent (23 fév 2011)

Annexe: Discours d'Alain Juppé du 5 dec 2010

En cette journée du 5 décembre, la Nation tient à honorer dignement la mémoire de tous ses enfants, tombés, entre 1952 et 1962, pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Qu'ils reçoivent, ici, par cet hommage unanime et solennel, la reconnaissance et le respect de notre pays. La France ne les oubliera pas et exprime sa gratitude envers ceux qui ont consenti au sacrifice ultime. De 1952 à 1962, près d'un million et demi d'hommes ont servi sur la terre d'Afrique du Nord, avec courage et détermination.

Cette tragédie a marqué, dans leur chair, dans leur cœur tous les combattants, militaires, appelés, rappelés ou engagés, harkis, membres des formations supplétives ou assimilés, gendarmes et policiers. Ils ont, de l'autre côté de la Méditerranée, laissé une part de leur jeunesse, une part d'eux-mêmes.

Du Djebel au désert, des oueds aux centres urbains, ils ont défendu les couleurs de la France, alors que parfois la République divisée doutait. Le conflit allait aussi opposer bien des Français.

Plus que toute autre, sans doute, cette période et notamment la guerre d'Algérie, occupe une place particulière dans notre histoire et dans notre mémoire collective, une place souvent faite d'incompréhension et de souffrance.

Que tous ceux, rassemblés en ce jour, qui ont vaillamment combattu en Afrique du Nord, soient assurés de la reconnaissance de la République.

Cependant, cette guerre a fait d'autres victimes. Je tiens à rappeler le sort des rapatriés d'Afrique du Nord, qui durent abandonner la terre qui les avait vu naître. Je tiens à rappeler aussi la mémoire de ceux qui, sans être des combattants, perdirent la vie au cours des affrontements. C'est pourquoi, j'associe officiellement à cet hommage les victimes civiles innocentes, dont les noms ont vocation à figurer sur ce monument.

Aujourd'hui, toutes les mémoires doivent pouvoir s'exprimer

Près de cinquante ans après, il est temps d'œuvrer à une mémoire apaisée. Avec lucidité, sans complaisance, ni faiblesse, il convient de regarder toutes les réalités de ces années. Il semble alors indispensable que la mémoire rejoigne l'Histoire.

Le vrai défi, celui qui, finalement, apaisera, est de "traverser le miroir", de taire les passions et de considérer froidement les faits. La fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie, qui vient d'être créée constitue une opportunité pour favoriser cette recherche historique et l'échange des points de vue.

La route qui conduit à l'apaisement est longue et difficile, chacun en est conscient, mais il importe de la suivre avec ténacité. Sa construction ne dépend que de notre volonté.

Nous le devons à tous ceux que la Nation honore aujourd'hui et à leurs familles.